

Berloz, le 16 mars 2026

Aux membres du Conseil Communal,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du **CONSEIL COMMUNAL** qui se tiendra le **24 mars 2026 à 19h30** en la salle du Conseil, Rue Antoine Dodion 10, 4257 Berloz.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 février 2026 - Approbation
2. Finances communales - Procès-verbaux de la vérification de l'encaisse du Directeur financier - situation du 31 mars 2025, du 30 juin 2025, du 30 septembre 2025, et du 31 décembre 2025 - Prise d'acte
3. Finances communales - Octroi de la gratuité de location de salle à l'ASBL Cap'Able pour l'organisation de ses activités prévues en 2026 - Décision
4. Marchés publics - Acquisition d'un véhicule pour le service travaux - Approbation des conditions et du mode de passation
5. Opération de Développement Rural - Approbation du rapport annuel 2025 - Décision
6. Cultes - Fabrique d'Eglise Saint-Lambert (FE 047) de Berloz - Compte 2025 - Décision
7. Motion relative à la sauvegarde du dernier caisson hyperbare de Wallonie à l'Hôpital André Vésale - Décision

Huis clos

8. Personnel communal - Ratification
9. Personnel enseignant - Prise d'acte
10. Personnel enseignant - Ratifications

Pour le Collège communal,

Le Directeur Général,



Antoine Rizzo



Le Bourgmestre,



Alain Happaerts